CONTENTIEUX MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS-COJAAL

Vers un dénouement à l'amiable

Le ministre des Travaux publics et des Transports Boudjema Talai a rassuré hier depuis la capitale de l'Est que le péage pour les usagers de l'autoroute Est-Ouest n'est pas à l'ordre du jour ainsi que d'un dénouement à l'amiable en vue, s'agissant du contentieux opposant le département des travaux publics au consortium nippon Cojaal.

Evoquant le cas du tunnel de Djebel El Ouahch en souffrance depuis son effondrement il y a plus de trente mois, Talai estime que «la géotechnique n'est pas une science exacte car quelles que soient les études que vous faites, l'élément inconnu reste le comportement du sol et les risques y afférents».

Le problème est aussi ailleurs, reconnaîtra le ministre à propos du contrat étude et réalisation du tronçon Est de l'autoroute. En cause : «le contentieux avec le groupement d'entreprises japonais où la faute peut incomber à l'un ou à l'autre, ou bien aux deux contractants à la fois. Nous sommes en présence d'un litige compliqué que nous gérons avec des outils qu'il faudra mettre à jour. Le contournement réalisé et mis à la disposition des usagers nous permet en fait de prendre le temps qu'il faut pour régler ce problème et c'est ce que nous allons faire de manière définitive et à l'amiable pour qu'on en parle plus». Et d'apaiser à propos des 80 kilomètres d'autoroute qui restent à réaliser à l'extrême Est du pays : «Nous prenons les choses en main avec de bons techniciens et nous ferons le travail comme il le faut». Aussi, si pour le ministre, les centres de péage en cours de réalisation n'entrent pas en service de sitôt puisque « la question n'est pas à l'ordre du jour », les aires de détente et stations de service encore inachevées attendront la livraison définitive de l'autoroute, a-t-il laissé entendre.

Concernant l'extension de la ligne du tramway de Constantine, le ministre susurrera presque que celle-ci est d'ores et déjà tributaire de la disponibilité de ressources financières bien que les travaux aient débuté depuis quelques mois déjà : «Les travaux d'extension ont commencé et les entreprises désignées et compte tenu des engagements pris il faudra trouver des ressources de financement nécessaires pour les poursuivre. Je sais que l'extension du tramway de Constantine réglera beaucoup de problèmes en termes de flux de personnes transportées avec énormément d'avantages y compris environnementaux. Mais bon, on verra un peu plus tard les décisions à prendre à ce sujet car tout le monde sait qu'aujourd'hui il y a un réel problème de ressources. L'ordre des priorités nous impose de réaliser en premier lieu les projets à caractère sécuritaire notamment au niveau des frontières, viennent ensuite les projets à caractère économique qui jouent un rôle important dans la croissance et puis ceux à connotation de confort qu'on peut différer ou bien réaliser de manière tranquille. Nous disposons actuellement de ressources qu'il faudra mettre au bon endroit, soit les projets prioritaires».

Photo : Samir Sid

Boudjema Talai, ministre des Travaux publics.

Les téléphériques à l'arrêt un peu partout à travers le territoire national trouvent une explication dans les propos du ministre qui estime que ces derniers étaient gérés par les communes sans maîtrise et sans expertise technique. «Nous les avons arrêtés suite à une expertise qui a révélé leur état catastrophique et un risque énorme pour la sécurité des usagers. La bonne décision a été prise, à savoir la création d'une société de droit algérien avec un partenaire français spécialisé dans le transport par câble et heureusement que nous avons diagnostiqué tous les téléphériques, ce qui a prouvé que nous devons les rénover totalement. Nous avons lancé l'opération, elle prendra le temps qu'il faut car il s'agit de sécuriser ce moyen de transport».

Par ailleurs, Boudjema Talai qui s'était rendu au chantier de confortement du pont Sidi Rached s'est dit que les réfections seront exécutées par une entreprise et des ingénieurs algériens. Au viaduc transhumel, il s'est enquis sur l'avancée des travaux de confortement et la stabilisation de l'ouvrage dont la réalisation des galeries, Constantine étant connue par le phénomène des glissements de terrain. «La solution technique existe à travers ces galeries qui contribueront à sécuriser cette œuvre».

Les accès du pont Salah Bey qui reste presque inopérant en raison des retards accusés par les différents chantiers, notamment la trémie de Ziadia qui devait faire la jonction entre celui-ci et l'autoroute Est-Ouest et dont les délais de livraison deviennent secondaires par rapport à la sécurité de cet ouvrage selon le ministre qui a estimé que «les travaux effectués sont conformes aux études, néanmoins l'élément exogène, à savoir l'existence d'eaux souterraines qui risquent de déstabiliser l'ouvrage. Nous avons l'expertise et nous savons ce que nous devons faire et c'est pourquoi nous avons opté de terminer l'ouvrage en aval et traiter en amont cet aléa. Le délai importe peu».

Boujema Talai a également procédé à l'inauguration de la gare routière Est après sa rénovation appréciable selon lui mais livrée tout de même avec plus d'une année de retard, s'agissant de travaux de réhabilitation banals. Aux ateliers de maintenance de la SNTF, Talai exprimera son satisfecit des compétences de la main d'œuvre algérienne qui assure la maintenance et les réparations. «La SNTF est en pleine modernisation avec un programme très important y compris en investissement et renouvellement des moyens de locomotion et la maintenance devra suivre. L'organisation des différents ateliers de maintenance spécialisés dans différentes marques est bonne et l'investissement de la SNTF est conforme à la logique du nouveau réseau ferroviaire rapide. C'est ce passage d'un système à un autre qu'il faudra gérer mais on est optimistes tant le savoir-faire et l'encadrement nécessaires existent».

K. G.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE FAWZI REBAÏNE :

«Les forces de l'argent remporteront les scrutins de 2017»

C'est devenu une tradition. Chaque mois, le président du parti Ahd 54, M. Fawzi Rebaïne rencontre la presse et explique la position de sa formation sur les sujets d'actualités. Hier, il a passé en revue les principales questions, dont les élections législatives et locales prévues en 2017.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Dans une conférence de presse animée au siège de son parti, le président du parti Ahd 54 est convaincu que les élections prévues en 2017 seront remportées par les «forces» de l'argent. Il ajoutera également que «ces «forces de l'argent» donneront la victoire au FLN et au RND, et ce, en fonction d'un quota qui sera bien préparé». Selon le conférencier, «cette future situation est dictée par la nouvelle loi électorale».

Cette question évacuée, le président du parti Ahd 54 a traité de l'actualité nationale, en tirant notamment à boulets rouges sur le gouvernement Sellal. Pour lui, «le chef de l'exécutif fait dans la contradiction totale lorsqu'il s'agit d'évoquer des questions qui concernent la gestion du pays». Pour lui, «Abdelmalek Sellal n'est pas à sa première bavure», d'où la question de savoir «si réellement il est bien conseillé par ses proches collaborateurs». Il n'en demeure pas moins que pour le conférencier, «le Premier ministre multiplie les bavures verbales».

Actualité oblige, Fawzi Rebaïne n'a pas raté l'occasion de fustiger le ministre de l'Industrie et des Mines qui «était à l'origine de la décision de sanction prise contre le député dit «spécifique». «Moi aussi, je tiens le même langage que lui. Pourquoi l'Etat n'enquête pas sur les transferts illicites d'argent vers l'étranger ? Ou sur les biens mal acquis ? Moi je persiste à le dire et s'ils veulent m'interpeller, qu'ils le fassent alors», s'est-il insurgé. Par ailleurs, le conférencier n'a pas omis de s'interroger «sur les capacités physiques du président de la République en sa qualité de premier magistrat du pays concernant la gestion de l'Etat».

C'est en évoquant sa dernière sortie médiatique, à travers la lettre rendue publique le 5 juillet dernier, que le conférencier a évoqué le cas du président de la République. D'ailleurs, il s'est demandé, contrairement à ce qui a été annoncé officiellement, «si réellement les pieds-noirs n'ont pas le droit de récupérer leurs biens». «Il n'y a aucun texte de loi qui leur interdit de disposer de leurs biens», a-t-il martelé.

Il conclut son intervention en se posant la question sur le mutisme observé par le ministre de la Culture au sujet de la mise sous mandat de dépôt de l'un des cadres de son département ministériel.

A. B.

NON RÉGLEMENTATION, PÊCHE À LA DYNAMITE ET POLLUTION

Côte d'alerte

La non-réglementation du secteur de la pêche laisse place à une corruption et à un trafic conséquents. Le syndicat des marins pêcheurs et l'Union générale des commerçants et artisans algériens alertent quant à ses retombées désastreuses sur le devenir de la richesse halieutique.

Naouel Boukir - Alger (Le Soir) - «C'est un massacre de la faune et de la flore marines à grande échelle qui est en train de s'opérer quotidiennement sur nos côtes», a déclaré le président du Comité national de la pêche et de la ressource halieutique affilié à l'Ugcaa, Hocine Bellout.

C'est ce secteur englobant 31 ports de pêche, 70 000 marins-pêcheurs et couvrant 194 espèces de poissons, 600 espèces d'algues et un immense gisement de corail rouge, qui est menacé, a-t-il ajouté. C'est un ensemble de facteurs qui fait que cette richesse «est en voie d'extinction aujourd'hui». Plus explicitement, la non réglementation de la pêche laisse libre cours à l'amplification des réseaux clandestins, de la corruption et de la pollution de la mer. Les pêches sont constituées de 75% de déchets qui sont remis en mer par la suite.

Par ailleurs, la période allant du mois de mai à fin août est consacrée au repos et à la reproduction biologiques des poissons. Or, «la pêche se poursuit toujours sur nos côtes» et de manière encore plus intensive. En effet, considérant la petite taille des poissons en cette saison, ce sont des filets à mailles de 8 millimètres, prohibés par la réglementation internationale, dont usent la majorité des pêcheurs actuellement.

Conséquemment, «on trouve sur les étalages de nos marchés des sardines qui ne dépassent pas les 4 ou 5 centimètres alors qu'elles ne devraient pas être commercialisées si elles n'atteignent pas les 11 centimètres de longueur». «Il y a un véritable laisser-aller de la part des autorités et une incompétence incontestable du ministère de tutelle, particulièrement, à gérer cette activité», dénoncent l'interlocuteur et le vice-président du syndicat des marins-pêcheurs, Lakhdar Ben Ali. Ce dernier souligne, dans ce sens, l'existence de réseaux de corruption afin de détourner les saisies de telles marchandises non conformes. Dès lors où des métiers clés comme les policiers-contrôleurs de la pêche et les vétérinaires permanents ne sont pas présents au niveau des ports, cela donne libre cours à toutes les dérives : non respect de la chaîne de froid, exportation des poissons au lieu de les vendre sur le marché local, vidange des bateaux en pleine mer, pêche effrénée et arbitraire, production polluée …

Les deux interlocuteurs ont affirmé avoir transmis maintes fois des rapports détaillés sur le sujet au gouvernement mais aucune disposition claire n'a été effective jusqu'à présent pour mettre fin à l'anarchie qui règne sur et dans ce secteur.

N. B.

FRUITS ET LÉGUMES

La flambée des prix persiste

Les fruits et légumes font de la résistance. Leurs prix continuent à s'envoler. Pourtant le mois de Ramadhan et la fête de l'Aïd réputés pour les hausses des prix, sont bien loin.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Après un mois de folie, les fruits et légumes continuent à persister dans leur envol. Dire que d'habitude, leurs prix baissent juste après la fête de l'Aïd El Fitr ! Curieusement cette année près de deux semaines après l'Aïd, la flambée continue à sévir dans les marchés. C'est le cas au marché T'nache à Belouizdad à Alger. Hier samedi, ses allées étaient presque vides et les marchandises entassées sur les étals. Les prix affichés rappelaient le mois de Ramadhan. La tomate est vendue à 60 dinars le kilogramme ainsi que le concombre. La carotte est cédée à 70 dinars. Le poivron et l'aubergine se sont accordés sur le prix de 80 dinars le kilo. La courgette qui joue la vedette ne descend pas des 100 dinars. Idem pour la laitue qui maintient son prix de 100 dinars le kilogramme depuis des semaines. Le piment affiche 120 dinars et l'haricot vert 160 dinars. Même la pomme de terre et l'oignon n'ont pas daigné abandonner leurs prix respectifs de 50 dinars et 40 dinars.

Des prix qui font fuir plus d'un. Résultat : les marchands de légumes peinent à écouler leurs marchandises qui restent toute la journée, entassées sur les étals. «Depuis la fin du mois de Ramadhan, la demande a beaucoup diminué. La preuve, je ne m'approvisionne qu'un jour sur deux et en petites quantités», souligne Rahim, vendeur de légumes au vieux marché T'nache.

Une baisse de ventes qu'il incombe aux départ des gens en vacances et aux fortes chaleurs enregistrées ces derniers jours. «En ces temps de chaleur les gens se rabattent sur les boissons fraiches et les fruits», explique-t-il.

Des fruits qui justement continuent à défier les portefeuilles. Les prunes sont les plus accessibles avec 150 dinars le kilogramme. Les oranges et les raisins sont vendus à 170 dinars. Sur les étals les bananes, les nectarines et les pêche affichent le prix de 200 dinars le kilo. Provenant de l'importation, les pommes sont proposées à 350 dinars. Même les fruits de saison n'ont pas été épargnés. Le melon ne descend pas des 80 dinars et la pastèque de 50 dinars le kilogramme.

Ry. N.